

2^e Chantier : Convertir la pastorale en mission du parvis



Père Pascal Degras

La grande Assemblée synodale du 4 mars 2017, au couvent Saint-Joseph de Cluny, a rassemblé plusieurs centaines de frères et de sœurs, la plupart membres des Conseils pastoraux de nos paroisses, mais plusieurs nouveaux serviteurs avaient également été conviés. Les prêtres, nombreux, sont venus accompagner les fidèles et animer les réflexions en carrefours. Il fut clair que l'Esprit-Saint nous a appelés à faire de **la paroisse une mission**. C'est désormais le mot d'ordre de tous les acteurs de la vie paroissiale.

3 Directives synodales : Accueillir, sortir et donner à chacun sa Petite Communauté Ecclésiale.

18 Orientations validées par l'Archevêque :

A. ACCUEIL A L'EGLISE

- 1- Présence du curé sur le parvis après la messe
- 2- Créer un ministère de « Portier » (personne ou équipe) pour mettre en œuvre la **Feuille de Route** diocésaine de l'accueil paroissial : équipes d'accueil, secrétariat du dimanche, ventes diverses, moments conviviaux, sécurité, premiers secours, écoute, accès handicapés, commodités (WC, salle...)
- 3- Soigner les célébrations de funérailles, de baptême, de mariage et des fêtes de la foi au cours desquelles des chrétiens du parvis et d'autres religions viennent à l'église.

B. ACCUEIL AU PRESBYTERE

- 4- Former les personnels (salariés et bénévoles) et valoriser la mission des secrétariats
- 5- Utiliser les technologies de l'internet pour optimiser l'accueil paroissial
- 6- Faire une étude de satisfaction interne (communication, annonces, affichage, site internet, les locaux d'accueil, etc.)
- 7- Constituer un fichier des paroissiens.

C. PCE

- 8- Prioriser le fait que chaque chrétien soit membre d'une PCE ;
- 9- Constituer une **Feuille de Route** des PCE (prière, action sociale, solidarité mutuelle, étude de la Bible, organisation interne...)
- 10- Constituer une équipe diocésaine de prédicateurs capables d'animer le réseau des PCE
- 11- Instituer une personne relais dans chaque quartier.

D. MISSION ET EVANGELISATION

- 12- Organiser au moins un parcours ALPHA par an et par district (une formation pour les responsables sera organisée en septembre 2017)
- 13- Proposer un programme d'évangélisation par an et par paroisse.
- 14- Mettre en place des visites pastorales de quartier (messe ou prière publique, animation, visite de malades, familles, enfants catéchisés, bénédiction des maisons)
- 15- Profiter des bénédictions de maisons pour visiter les familles.
- 16- Mieux cerner la mission du prêtre dans la pastorale et la mission et organiser les ministères paroissiaux par des lettres de mission
- 17- Mettre en place le Conseil Pastoral Diocésain, constitué d'une assemblée des CPP et d'une assemblée des responsables de mouvements et de services diocésains
- 18- Publier une Bible commune qui sera la base de l'animation pastorale diocésaine.